CROS GRAND EST







RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
28 MARS 2026

MAISON RÉGIONALE DES SPORTS







SPORTGRANDEST.EU





SOMMAIRE

01 Rapport Administratif p.04

02 Rapport Financier p.06

03 Rapport des pôles p.11

04 Annexes p.40

C'est pour moi un honneur de vous présenter, pour la première fois le rapport administratif, suite à l'Assemblée Générale Élective du 29 mars 2025.

Je tiens tout d'abord à adresser mes remerciements à Christian RICHETON, qui m'a précédé dans les fonctions de Secrétaire général et qui a préparé, avec un grand professionnalisme, l'Assemblée générale du 29 mars 2025, en lien étroit avec la direction et l'ensemble des collaborateurs du CROS Grand Est.

Jean-Paul OMEYER, *Secrétaire Général.*



L'INSTITUTION

Au cours de l'exercice écoulé, le CROS a réuni ses instances de gouvernance de manière régulière : le Conseil d'administration s'est tenu à quatre reprises et le Bureau exécutif à deux reprises. Par ailleurs, de nombreuses réunions et rencontres ont été organisées en fonction de l'actualité, notamment sportive, en présentiel comme en visioconférence.

Réuni le 28 février dernier, le Conseil d'administration a notamment procédé à l'examen et à la validation des états financiers, qui vous sont soumis aujourd'hui en vue de leur approbation statutaire.

Tout au long de l'année, les élus du CROS ont poursuivi leur engagement au sein des différentes instances dans lesquelles ils ont été désignés ou élus pour représenter le mouvement sportif régional, notamment au CESER, à la CRDS, au sein des CREPS, dans le cadre de la Grande Région et de la Conférence du Rhin Supérieur. Ils ont également participé avec assiduité aux réunions des Conseils d'administration des CDOS.

Enfin, le CROS a coorganisé et participé au séminaire de réflexion de Reims en vue de la rédaction du nouveau POST.



L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

À ce jour, le CROS compte 18 salariés, principalement basés à Tomblaine, ainsi que dans ses antennes de Châlons-en-Champagne et de Strasbourg.

Cette équipe a contribué de manière significative au développement de nos activités et à une structuration renforcée de notre organisation. Cette dynamique a été conduite par Sébastien MATHIEU, Directeur Général des Services, assisté de son adjoint, Joris PETITMANGIN, avec pour objectif de favoriser un fonctionnement plus transversal des différents pôles et une meilleure adaptation aux multiples thématiques sportives, en évitant les effets de cloisonnement.

Joanne LINDÉ a rejoint l'équipe en novembre 2025 et met pleinement ses compétences au service du mouvement sportif régional, notamment dans les domaines des relations et des financements européens. Elle est basée à Strasbourg.

En lien étroit avec le Directeur, j'ai assuré la conduite des entretiens individuels avec l'ensemble des collaborateurs, dans un esprit d'écoute et d'échanges constructifs.

La nouvelle ambition portée par le CNOSF a constitué le socle de ces entretiens et permettra, dès 2026, de poursuivre un travail de co-construction d'une nouvelle architecture du CROS, intégrant à la fois les orientations nationales et le contexte d'incertitude général, notamment financier, dans lequel évolue aujourd'hui le mouvement sportif.



CONCLUSION

Vous allez à présent prendre connaissance de l'essentiel : le résultat du travail mené par l'ensemble des équipes, qui poursuivent leur engagement au service de la politique d'autofinancement affirmée dès la création du CROS.

Vous pourrez constater que, tout en accompagnant l'actualité sportive, elles savent également l'anticiper en faisant preuve d'initiative et de créativité.

La diversification de nos actions et de nos ressources vise à consolider durablement nos emplois et à conforter la place que notre institution doit occuper au sein du paysage sportif régional.

Les élus du CROS vous remercient chaleureusement pour vos invitations à vos différentes manifestations. Ils s'efforcent d'y répondre autant que possible, notamment lors de vos Assemblées générales, qui constituent des temps privilégiés d'échanges, mais aussi d'analyse des difficultés récurrentes auxquelles le mouvement sportif est confronté.

NOTRE ASSOCIATION EN QUELQUES CHIFFRES

L'exercice 2025 se clôture avec **un total des produits en hausse de 14,7 %**, confirmant la dynamique de croissance du CROS Grand Est. Le résultat affiche **un déficit maîtrisé de 56 206 €** (2 % du budget), qui s'inscrit dans une phase de transformation stratégique réussie de notre structure. Ce résultat, bien que négatif, témoigne davantage d'une transition vertueuse vers un nouveau modèle économique que d'une fragilité financière, comme le démontrent l'ensemble de nos indicateurs de solidité et notre positionnement renforcé au cœur du mouvement sportif régional.

Une transformation stratégique : du modèle historique au nouveau paradigme de coordination

Dans un contexte de budget national contraint, les subventions traditionnelles de fonctionnement ont connu une tendance baissière structurelle. Les dotations historiques ont fortement diminué sur la période 2019-2025, depuis la sortie de la crise Covid jusqu'à aujourd'hui. Ce mouvement est particulièrement marqué sur les financements de l'Agence Nationale du Sport (ANS) où les réallocations territoriales ont été défavorables au CROS Grand Est.

La lecture du compte "subventions d'exploitation" révèle ainsi un double mouvement contradictoire en apparence : les dotations de fonctionnement historiques (ANS) continuent de reculer structurellement, tandis que les financements liés aux nouvelles missions de coordination (ARS, sport-santé) progressent fortement, avec une hausse nette de + 460 K€.

Parallèlement, la thématique de la prévention en matière de sport-santé est devenue primordiale dans les politiques publiques, pour tous les publics : personnes en affection de longue durée (ALD), jeunes, seniors, personnes en situation de précarité. L'activité physique à visée de santé est désormais reconnue comme un levier majeur de lutte contre la sédentarité et certaines pathologies (obésité, diabète, maladies cardiovasculaires, troubles musculo-squelettiques...). Le CROS Grand Est, structure tête de réseau du mouvement sportif régional ayant développé une expertise reconnue en la matière depuis plusieurs années (Prescrimouv, Maison Sport-Santé, Ado Form, Ligue des mamans, Work & Move), bénéficie pleinement de cette tendance et s'est imposé comme une structure de référence pour coordonner et venir en appui au développement de ces politiques structurantes. Cette évolution valorise notre expertise et confirme notre rôle central dans l'écosystème sportif régional.

Pdts d' Exploit.

2 789 920 €

+14,7%
Hausse de 358 377 k€

RÉSULTAT
-56 206 €
-2,02 % du CA

TRÉSORERIE
1 273 652€

FONDS PROPRES
747 925 €

EFFECTIF 18 pers.

Un nouveau modèle vertueux : coordination de réseaux et démultiplication de l'impact territorial

Le changement de paradigme majeur réside dans la nature même des financements et dans l'évolution de notre rôle institutionnel. Ce nouveau modèle présente des avantages considérables pour le territoire et le mouvement sportif, tout en nécessitant une adaptation de notre structure organisationnelle et financière.

Auparavant, les subventions rémunéraient principalement du temps de mise en œuvre interne : réalisation d'une étude spécifique, organisation d'un événement, production d'un livrable, mobilisant essentiellement les compétences salariées du CROS. Ces financements, bien qu'importants pour la structure, présentaient des limites en termes d'impact territorial et de rayonnement, car ils concentraient l'action au sein du CROS sans nécessairement irriguer l'ensemble du réseau sportif.

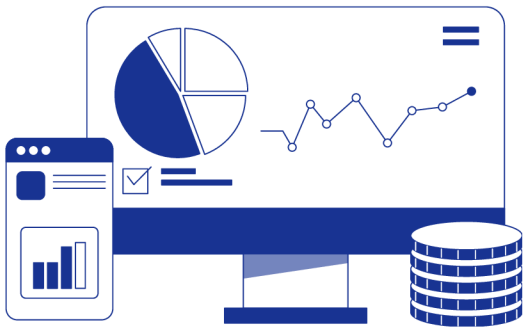
Désormais, les nouvelles subventions rémunèrent la capacité à constituer, animer et coordonner un réseau d'acteurs aptes à mettre en œuvre un savoir-faire en faveur d'une politique d'activité physique et sportive dans les territoires.

Cette évolution présente un triple intérêt majeur :

- Démultiplication de l'impact territorial : un coordonnateur CROS mobilise désormais des dizaines d'intervenants spécialisés sur le terrain, touchant ainsi un nombre bien plus important de bénéficiaires qu'auparavant ;
- Renforcement de l'ancrage du CROS au cœur du mouvement sportif et des politiques publiques, avec un positionnement stratégique de tête de réseau ;
- Irrigation financière de l'écosystème sportif régional : nos adhérents - ligues et comités régionaux – font parties des opérateurs de terrain de ces dispositifs et sont rémunérés dans ce cadre, renforçant ainsi leur modèle économique et leur ancrage territorial.

Ce modèle crée un cercle vertueux : le CROS mobilise des financements importants qui irriguent l'ensemble du réseau sportif Grand Est, tout en assurant la coordination, l'ingénierie, le suivi qualité et l'évaluation. C'est un modèle bénéfique pour l'ensemble du territoire, qui transforme le CROS d'un simple opérateur en véritable chef d'orchestre du développement sportif régional.

Cette évolution ne se limite pas au seul sport-santé, même si ce secteur en constitue l'illustration la plus importante en volume. Elle concerne désormais l'ensemble de nos missions stratégiques.



Analyse du compte de résultat 2025

Les produits d'exploitation

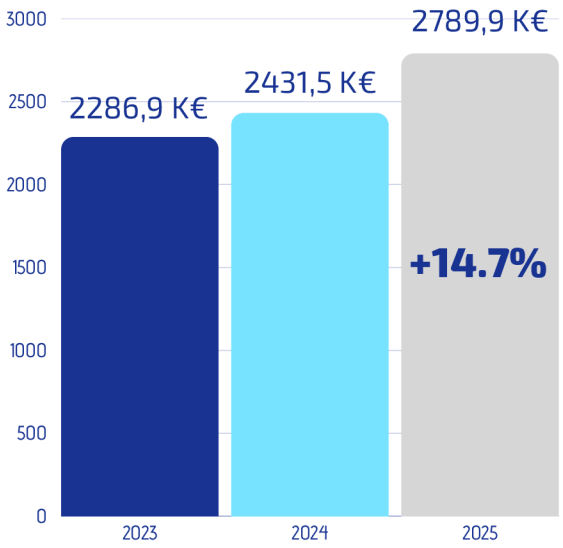
3 mouvements méritent une attention particulière dans la lecture de ces comptes :

- **Concours publics et subventions** (+416 935 €, +19,9 %) : moteur principal de la croissance. La hausse est quasi intégralement portée par les financements ARS (+ 362 K€) et autres sport-santé (+ 98 K€), partiellement compensée par le recul des dotations ANS.

- **Ventes de prestations de services** (201 669 €, +0,3 %) : Ce revenu correspond aux prestations paie (102K€), formation (59 K€), prestations diverses (41 K€) et constitue un socle de recettes stables.

- **Report en Fonds dédiés** : Constitution en charges de nouveaux fonds dédiés (107 000 €) destinés aux projets 2026. Ils correspondent à des financements encaissés dont l'exécution interviendra sur l'exercice suivant. Ces fonds dédiés correspondent à des engagements pluriannuels sur des projets spécifiques dont la réalisation s'étend sur plusieurs exercices.

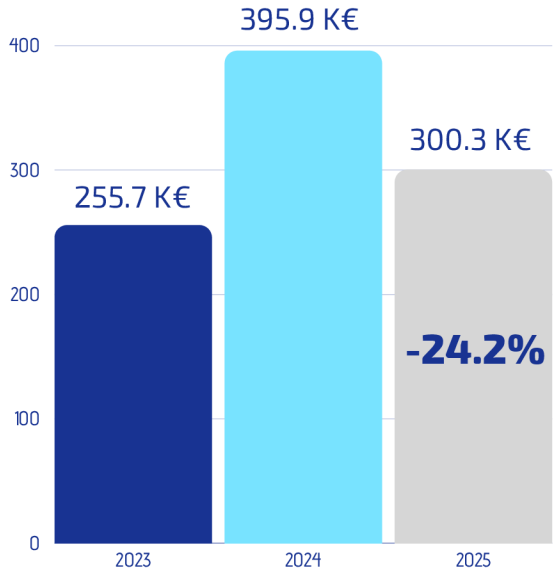
Comparatif des produits d'exploitation



Cela concerne les formations de prévention et lutte contre les violences dont 3 sessions sont encore prévues sur 2026, la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) pour l'organisation du Challenge Michelet en 2026, la conduite de deux appels à Manifestation d'Intérêts (AMI) pour la CRdS Grand Est (dispositif NAAGE et sensibilisation du Mouvement sportif à la transition écologique et à l'adaptation au changement climatique).

Les charges de fonctionnement (hors achats de prestations sport-santé)

Comparatif des charges de fonctionnement



La réduction de 95 608 € des charges externes (–24,2 %) est une performance remarquable réalisée alors même que l'activité progressait de +14,7 %. La part des frais généraux dans les produits d'exploitation tombe de 16,3 % à 10,8 %, soit un gain d'efficience de 5,5 points.

Deux postes portent l'essentiel des économies :

- **Déplacements et réception** (–45 850 €, –29,1 %) : principal gisement d'économies. La rationalisation des déplacements, sans remise en cause de la présence terrain, a permis de diviser ce poste par près d'un tiers.

- **Information et communication (−37 147 €, −58 %)** : revue complète des contrats et abonnements numériques et moindre recours à des prestataires externes (agence de communication). Ce poste a été presque divisé par 2,5 en un an.

En contrepartie, **les dépenses de maintenances, entretiens, et réparations** progressent de +15 864 € (+50,7 %), correspondant à des investissements en cybersécurité, mise en conformité RGPD sur le service gestion de paie et utilisation des licences Microsoft et des outils métiers professionnels indispensables à la gestion de dispositifs. Cette progression, bien qu'importante en pourcentage, correspond à une professionnalisation nécessaire

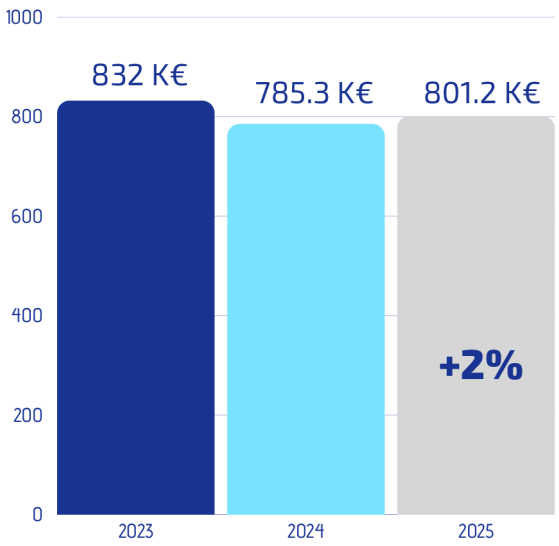
Les charges de personnel

La masse salariale progresse de +15 946 € (+2 %), à salaires bruts quasi stables (+536 €, +0,1 %). Le poids des charges de personnel dans les produits d'exploitation recule de 32,39 % à 28,78 % : la productivité de l'équipe s'améliore mécaniquement à effectif constant.

Deux mouvements internes méritent attention :

- **Charges sociales (+10 162 €, +5,6 %)** : la hausse du taux de charges sociales de 30,31 % à 31,98 % s'explique par la perte de franchises et d'abattements spécifiques liés aux statuts des intervenants. C'est un effet mécanique lié à l'évolution du profil des intervenants mobilisés dans le cadre de la formation. Le CROS avait aussi bénéficié d'une réduction générale de cotisations patronales (ex-dispositif Fillon). Cette baisse de l'allègement s'explique par l'évolution de la structure des rémunérations et la modification du profil des salariés éligibles aux dispositifs d'allègement.

Comparatif des charges de personnel



- **Formation du personnel (≈ 6 K€, vs 2024)** : la progression de ce poste reflète un investissement délibéré dans la montée en compétences des équipes.

Résultat de l'exercice : **le déficit de 56 206 €** traduit un effet de ciseau : les financements traditionnels de fonctionnement (dotations ANS, subventions historiques) continuent de reculer et ne couvrent plus intégralement les frais de structure ; les nouveaux financements sport-santé, en forte croissance, n'ont pas vocation à absorber ces charges fixes car ils concernent uniquement la partie des effectifs dédiée à la coordination de ces dispositifs, et non l'ensemble de la structure. Ce ciseau entre un socle de charges stables et des recettes propres en recul relatif confirme la double nécessité de **stabiliser la masse salariale** et de **contenir les frais généraux**, deux leviers sur lesquels 2025 a déjà démontré sa capacité d'action pour rétablir durablement l'équilibre.

Synthèse - indicateurs de solidité et perspectives

Tableau de bord financier — évolution 2023-2025

Indicateurs	2025	2024	2023	Tendances
Produits d'exploitation	2 789 920€	2 431 543€	2 286 900€	▲▲▲
Ressources associatives	2 579 895€	2 223 378€	2 111 400€	▲▲▲
Prestations vendues	201 669€	201 053€	175 400€	▲
Charges de fonctionnement	300 338€	395 946€	255 700€	▼ (2025)
Charges de personnel	801 199€	785 253€	832 000€	Stable
Résultat de l'exercice	– 56 206 €	24 230€	153 000€	Transition
Trésorerie nette	1 273 652€	890 411€	N/D	▲▲▲
Fonds propres	747 925€	804 447€	N/D	Solide
Frais généraux / produits	10,79%	16,33%	11,18%	▼ (bon)
Charges personnel / produits	28,78%	32,39%	36,38%	▼▼▼

L'exercice 2025 confirme la validité et la solidité du repositionnement stratégique du CROS Grand Est.

1. **Un modèle économique en mutation maîtrisée.** La baisse structurelle des subventions de fonctionnement historiques est compensée par la montée en puissance des financements de coordination, mais cette transition génère un déficit comptable transitoire le temps que la structure adapte ses coûts à ce nouveau modèle économique.

2. **Une rationalisation des charges structurelles.** La réduction des charges externes, conjuguée à la stabilisation de la masse salariale, démontre la capacité du CROS à améliorer son efficience opérationnelle. Le taux de charges de personnel dans les produits passe de 36,38 % (2023) à 28,78 % (2025), une amélioration de près de 8 points en deux ans.

3. **Un positionnement renforcé au cœur des politiques sportives régionales.** Le CROS Grand Est s'affirme comme tête de réseau incontournable, dont la progression de + 22 % des ressources sur trois ans valide durablement le modèle économique de coordination et conditionne favorablement les perspectives de financement pour les exercices 2026 et au-delà.

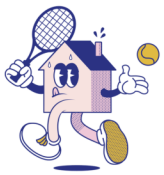
SPORT-SANTÉ, BIEN-ÊTRE

la Maison Sport-Santé du CROS Grand Est : 5 dispositifs pour vous accompagner



Plus de **20 000 bénéficiaires** pris en charge à travers nos dispositifs

Plus grande MSS de France en nombre d'inclusion



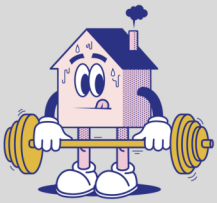
Plus d'une **quinzaine de ligues et comités sportifs régionaux intégrés dans nos dispositifs**

www.maisonsportsante-grandest.fr

Nous aspirons à devenir la structure animatrice des 50 Maisons Sport Santé du Grand Est, avec pour objectif de positionner le Mouvement sportif comme un acteur clé et prestataire privilégié de cette thématique.







PRESCRI'MOUV : Le plus important dispositif sport-santé de France

Lancé dans la région Grand Est, le dispositif Prescri'Mouv vise à améliorer la santé et la condition physique des adultes vivant avec une ou plusieurs maladies chroniques grâce à la pratique d'une activité physique sur prescription médicale.

Il s'adresse aux personnes adultes atteintes :

- d'une affection de longue durée (ALD 30),
- d'obésité (IMC > 30),
- de troubles musculo-squelettiques,
- de séquelles post-COVID.

Le CROS Grand Est est opérateur du dispositif sur trois départements (Meuse, Meurthe-et-Moselle, Moselle) et se positionne comme premier opérateur régional.

En 2025, le dispositif a connu une **augmentation des inclusions et un meilleur maillage territorial**, avec **6 899 inclusions réalisées** (+30 % par rapport à 2024). Le développement a été particulièrement renforcé dans les zones rurales, notamment en Meuse, pour améliorer l'accessibilité au dispositif.

6899
inclusions en 2025

+150
intervenants Prescri'mouv

+250
Structures labellisées Prescri'mouv

1 379
Nombre de prescripteurs (généralistes et spécialistes)

50€
aide à l'inscription dans les clubs

NOUVEAU modèle économique orienté vers les clubs

NOUVEAU : Un soutien financier aux clubs dans Prescrimouv

Une **aide financière de 50 €** a été mise en place pour les bénéficiaires ayant réalisé au moins un bilan. Cette aide vise à faciliter leur inscription dans les clubs et à encourager leur inclusion au sein des structures sportives.

Une Formation Sport-Santé reconnue au niveau national

La formation **APSPM (Activité Physique sur Prescription Médicale)**, reconnue par l'ARS Grand Est, a permis de former **109 apprenants** en 2025. Les membres du mouvement sportif bénéficient d'un tarif préférentiel. Le module e-learning de 25 heures est accessible gratuitement aux éducateurs et bénévoles ayant déjà suivi une formation fédérale sport-santé.

Nouvelle opportunité d'actions pour le Mouvement Sportif

Les éducateurs sportifs formés peuvent candidater au **statut d'intervenant Prescri'Mouv**, leur permettant de réaliser les bilans et de proposer des activités physiques financées. Auparavant, la licence EAPA était obligatoire, ce qui limitait l'accès au dispositif.



GRAND EST SPORT AU TRAVAIL (GESPORT)

Le déploiement d'un projet d'envergure autour des activités physiques et sportives en milieu professionnel

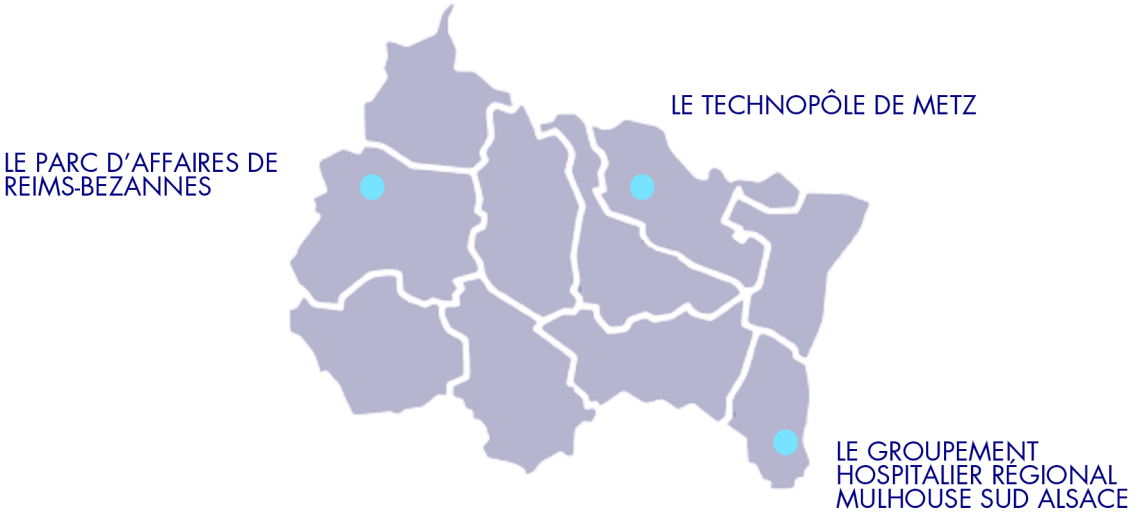
Dans le cadre de la Grande Cause Nationale 2024, le projet GESporT, soutenu par l'Agence Nationale du Sport (ANS) et la Région Grand Est, a été déployé pour encourager la pratique sportive en entreprise et plus largement en milieu professionnel. Cette initiative, qui s'inscrit également dans l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, visait à sensibiliser les entreprises aux bienfaits du sport pour améliorer la qualité de vie au travail et lutter contre la sédentarité.

Aujourd'hui, de nombreuses entreprises, notamment dans le secteur des services, sont confrontées à une sédentarité accrue de leurs équipes, souvent assises de longues heures face aux écrans. Cette inactivité physique représente un enjeu de santé majeur, augmentant les risques de maladies chroniques et affectant le bien-être global des salariés. Le projet GESporT se proposait d'accompagner les entreprises et structures professionnelles de la région Grand Est dans la mise en place d'activités physiques régulières, contribuant ainsi à renforcer la Qualité de Vie et les Conditions de Travail (QVCT) de leurs collaborateurs.

Un projet déployé sur 3 sites expérimentaux

Piloté par la Conférence Régionale du Sport Grand Est, GESporT a été déployé sur trois pôles d'activités emblématiques de la région :

- Technopôle de Metz
- Parc d'affaires de Reims-Bezannes
- Groupe Hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud-Alsace (GHRMSA)



Un dispositif multipartenarial

Le projet GESporT, déployé de manière opérationnelle par plusieurs partenaires, a bénéficié du soutien et de l'engagement d'opérateurs régionaux du sport ayant œuvré conjointement à sa mise en œuvre. Parmi eux figurent la Fédération Française du Sport d'Entreprise (FFSE), le Comité Régional Olympique et Sportif du Grand Est (CROS Grand Est), la Ligue d'Athlétisme Régionale du Grand Est (LARGE), le Comité Régional d'Éducation Physique et Gymnastique Volontaire Grand Est (CR EPGV GE) ainsi que le Comité Régional Sport Pour Tous Grand Est (CR SPT GE).

Une contribution significative du CROS Grand Est

Le CROS Grand Est a contribué activement à l'impulsion et à la structuration de ce dispositif, en s'appuyant sur une démarche globale et méthodologique. Cette contribution s'est notamment traduite par la réalisation de diagnostics approfondis sur les trois pôles d'activités, visant à identifier les attentes et besoins des collaborateurs de plusieurs dizaines d'entreprises, afin de concevoir des programmes d'activités physiques et sportives adaptés à chaque zone.

Le CROS Grand Est a également assuré la présentation des résultats et des objectifs du dispositif en partenariat avec les acteurs clés de proximité (Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises, groupements d'employeurs et associations gestionnaires), conçu et impulsé une communication dédiée, notamment à travers la création d'un kit de design actif, ainsi que l'organisation d'une soirée des trophées visant à valoriser les employeurs engagés. Enfin, une brochure méthodologique a été élaborée afin de favoriser la pérennisation et la duplication de l'initiative sur d'autres territoires.

CHIFFRES CLÉS

+ 1300
réponses récoltées lors de l'audit préalable

+ 70
kits de design actif transmis aux employeurs

+ 20
ateliers de sensibilisation déployés sur les 3 pôles d'activités

+ 300
Séances sportives déployées

+ 1000
pratiquants sur les 3 pôles d'activités

+ 20
intervenants sportifs mobilisés


LIGUE
GRAND EST
Amphithéâtre Bleu


NANCONCY
SUIVEZ NOTRE INSTINCT
GESporT
Grand Est, Sport au Travail


SUGGESTIONS POUR INSTAURER UNE CULTURE DU SPORT EN ENTREPRISE




GHR
BOOSTEZ
votre santé au travail
GESporT



WORK&MOVE, l'accompagnement en faveur des structures employeuses pour faciliter et favoriser la mise en place d'activités sportives en milieu professionnel

Une méthodologie consolidée et une offre de services étoffée

Le CROS Grand Est a poursuivi et renforcé le développement de son dispositif WORK&MOVE® sur l'ensemble du territoire régional. Cette dynamique s'est notamment traduite par la création de nouvelles synergies stratégiques, tant avec les Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) qu'avec les acteurs du mouvement sportif (ligues, comités, clubs, CDOS).

Les partenariats engagés avec les SPSTI visent à assurer une meilleure promotion de l'accompagnement WORK&MOVE® auprès des employeurs, en cohérence avec les enjeux de prévention et de santé au travail. Parallèlement, les synergies construites avec les structures du mouvement sportif permettent de consolider et d'enrichir l'offre de services proposée, tout en soutenant le développement de ces acteurs sur la thématique de l'activité physique et sportive en milieu professionnel.

Soutenu financièrement par le Régime Local d'Assurance Maladie Alsace-Moselle depuis 2022, le dispositif WORK&MOVE® est naturellement fortement mobilisé en Alsace et en Moselle, territoires sur lesquels il bénéficie d'une prise en charge spécifique favorisant son déploiement auprès des employeurs.

Les outils et la méthodologie développés et éprouvés depuis plusieurs années ont aujourd'hui atteint un niveau de maturité avéré. Ils sont désormais partagés avec les partenaires MSS du territoire régional, contribuant ainsi à une structuration harmonisée et qualitative des actions d'activité physique et sportive en milieu professionnel.

Les acteurs du mouvement sportif, au coeur de ce dispositif

Cet accompagnement vient compléter et renforcer les initiatives déjà portées par les acteurs du mouvement sportif régional. En 2025, plusieurs actions ont ainsi été conçues grâce à l'expertise du CROS Grand Est, puis transférées aux partenaires de proximité afin d'en assurer la mise en œuvre opérationnelle sur les territoires. Le dispositif WORK&MOVE® constitue à ce titre un véritable levier pour faciliter l'intégration et le positionnement des acteurs sportifs sur le champ de l'activité physique en milieu professionnel.

CHIFFRES CLÉS

21
structures employeuses accompagnées en 2025

13
diagnostics effectuées

8
solutions déployées à l'issue du diagnostic

+30 000€
de prestations, majoritairement effectuées par nos partenaires du mouvement sportif

ACTIVITÉ PHYSIQUE & OBÉSITÉ INFANTILE

Déploiement du programme ADO FORM à l'échelle régionale

Pour la rentrée de septembre 2025, le programme ADO FORM continue de bénéficier de financements solides avec le soutien de la **DRAJES, de la CPAM**, et pour la première fois cette année, du **Conseil Départemental 54 ainsi que du Régime local d'Alsace-Moselle**. Grâce à ces appuis, tous les départements du Grand Est disposent désormais d'au moins un créneau ADO FORM, avec certains départements pouvant proposer jusqu'à 11 créneaux, chaque créneau pouvant accueillir jusqu'à 15 enfants sur l'année scolaire.

Mise en œuvre par les clubs sportifs



Le programme est mis en œuvre directement par les clubs sportifs, financés par le CROS, qui peuvent ainsi proposer des séances régulières et adaptées. Pour soutenir les clubs dans cette mission, le CROS met à disposition des outils pratiques tels que les protocoles d'évaluation, le matériel d'évaluation et des supports de communication, permettant de promouvoir efficacement le programme et de garantir la qualité de la pratique. Cette année, la diversité des pratiques a été renforcée grâce à l'appel à candidatures de mars 2025, qui a permis de recevoir 115 dossiers et d'en retenir 48, représentant une grande diversité de structures et de territoires.

Au total, ce sont 48 créneaux, soit 720 enfants en surpoids ou obésité, qui peuvent bénéficier du programme sur 36 semaines, représentant 1 728 heures de pratique physique.



Partenariats et actions territoriales

ADO FORM poursuit également ses collaborations avec les acteurs de santé et de prévention. Le lien avec le Centre spécialisé de l'Obésité reste fort, avec une participation active aux Journées Territoriales de l'Obésité à Nancy et Metz. Pour l'année à venir, le programme prévoit la mise en place de la Fresque de l'Obésité.

Impacts et perspectives

Les premières évaluations montrent déjà des résultats très encourageants : 72 % des enfants ayant participé à ADO FORM s'inscrivent dans un club sportif l'année suivante, soulignant l'efficacité du programme pour favoriser l'activité physique durable et l'intégration dans le sport associatif.
Le programme sera reconduit pour la rentrée 2026/2027, avec la mise en place d'un nouvel **appel à candidatures** afin de permettre à de nouvelles structures de rejoindre le dispositif.

CHIFFRES CLÉS

48
créneaux ADO FORM dans le Grand Est

720
enfants pouvant bénéficier du programme ADO FORM

115
clubs candidats pour mettre en place le programme ADO FORM

72%
des enfants ayant participé à ADO FORM s'inscrivent dans un club sportif l'année suivante

ACTIVITE PHYSIQUE & PÉRINATALITÉ

2025 : Une année d'ancrage et d'innovation dans le Grand Est

Après une année 2024 consacrée à la promotion du programme et au déploiement des cours en visio, 2025 a marqué l'ancrage territorial et le renforcement des partenariats pour la Ligue des Mamans.

Activité physique & périnatalité

- **56 créneaux** dans les clubs sportifs du Grand Est référencés sur le site internet Liguedesmamans.fr
- Maintien des cours hebdomadaires en **visioconférence avec 85 participantes inscrites.**
- Trois appels à candidatures lancés auprès des clubs : 38 candidatures reçues et sélection des structures pour assurer les cours tout au long de l'année.

Actions phares en 2025

En 2025, la Ligue des Mamans passe à l'action entre financement et accompagnement d'initiatives locales pour favoriser l'accès à l'Activité physique adaptée dans le Grand-Est. C'est 298 personnes qui ont participé à nos évènements sur l'année.



=> **Ateliers et séances d'APS** : en 2025, nous avons soutenu financièrement plusieurs actions, notamment :

- des séances d'activités physiques régulières dans des maternités, centres sociaux et culturel, Maisons des 1000 premiers jours, CPTS et Maisons Sport-Santé, réseau de la parentalité,
- la mobilisation des clubs sportifs pour intervenir et encadrer ces séances.

Cette démarche a permis de consolider l'offre existante et d'en développer de nouvelles dans des secteurs jusqu'alors dépourvus.

=> **Événements de sensibilisation** : participation et animation de rencontres entre professionnelles et afterworks avec des sages-femmes, intégrant des démonstrations et séances pratiques.

=> **Formation professionnelle** : le 11 avril 2025 à Tomblaine, 15 professionnels ont été formés aux spécificités de l'APS périnatale, renforçant la compétence des acteurs locaux et la qualité d'accompagnement pour les femmes.

Nouvelle thématique : maternité & sport de haut niveau



En 2025, la Ligue des Mamans explore la thématique du haut niveau et de la maternité en partenariat avec Chloé Valentini, handballeuse professionnelle au Metz Handball. À travers des interviews et le suivi de sa grossesse, nous mettons en lumière les spécificités, les enjeux et les adaptations nécessaires pour concilier maternité et pratique sportive de haut niveau. Cette initiative permet de sensibiliser les professionnelles de santé et les clubs sportifs à l'accompagnement des athlètes enceintes et en post-partum.



PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA DÉPRESSION POST-PARTUM – MEURTHE-ET-MOSELLE

En 2025, la Ligue des Mamans a développé un programme innovant d'activité physique pour soutenir la santé mentale des mamans après l'accouchement.

- **Territoires concernés** : maternités de Nancy, Toul et Lunéville.
- **Partenariat** : collaboration avec l'ASPTT de Nancy pour proposer des séances régulières d'APS adaptées aux besoins des mamans et l'ARS DT54.
- **Objectifs : prévenir et lutter contre la dépression post-partum**, favoriser le bien-être physique et mental et renforcer le lien social après l'arrivée du bébé.
- **Partenaires mobilisés** : programme Mon Soutien Psy, PMI, maternités locales et Contrats Locaux de Santé, CPTS...

DISPOSITIF D'APPUI ET D'EXPERTISE EN APS À DES FINS DE SANTÉ

Le CROS a remporté l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de l'ARS portant sur un dispositif régional d'appui à la réflexion stratégique et opérationnelle en matière d'activité physique à des fins de santé et d'accompagnement en soutien des professionnels de la région.

Le dispositif s'articule autour de 5 axes de travail, qui feront l'objet d'un plan d'actions 2026-2028 :

1. *Pilotage du dispositif* : mise en place d'une gouvernance partagée pour assurer la cohérence des actions avec les orientations régionales et les besoins de terrain, ainsi que le suivi et l'évaluation des résultats
2. *Connaître pour agir* : création d'un « observatoire » régional de l'activité physique santé, production de diagnostics territoriaux et thématiques, développement de partenariats avec universités et laboratoires pour participer à des projets de recherche-action et expérimenter de nouvelles modalités d'intervention.
3. *Agir ensemble* : appui à l'instance de coordination régionale du plan APS, soutien à la mise en place de coordinations départementales et animation de communautés de professionnels (MSS, référents ESMS, EAPA).
4. *Soutenir et professionnaliser* : accompagnement à la conception et évaluation de projets locaux (habilitations Maison sport santé, projets sport-santé...), formation et outillage des professionnels, lien entre professionnels de santé et acteurs APA.
5. *Communiquer et valoriser* : promotion du dispositif, diffusion des bonnes pratiques, valorisation des initiatives locales et régionales, et clarification de l'offre régionale d'APS santé.

ÉDUCATION ET CITOYENNETÉ

PROMOTION ET SUIVI DE DISPOSITIFS NATIONAUX

PASS SPORT

116 000 jeunes du Grand Est en ont bénéficié lors de la saison 2024/2025 (+18%)

CLASSE OLYMPIQUE

102 classes dans la région en 2025 pour 2 613 **enfants bénéficiaires**

LABEL 2024 GÉNÉRATION

825 établissements du Grand Est labellisés

Fête du sport

FÊTE DU SPORT
Une nouvelle fête nationale, héritage des Jeux

Le CROS était présent lors de l'événement « La Lycéenne » organisé par l'UNSS de l'académie Nancy-Metz pour encourager la pratique sportive des jeunes filles.

Cette course privilégie le plaisir et le partage plutôt que la performance. Chaque participante lycéenne, licenciée à l'UNSS, peut y participer et inviter des amies non licenciées de son établissement à courir ensemble.

Avant la course, les participantes se retrouvent au village où les attendent des ateliers sportifs (haltérophilie, handball, hip-hop, step, rugby, aviron...) et pédagogiques (valeurs de l'olympisme, écoresponsabilité...). Le CROS a notamment animé un atelier sur l'olympisme lors de cet événement.



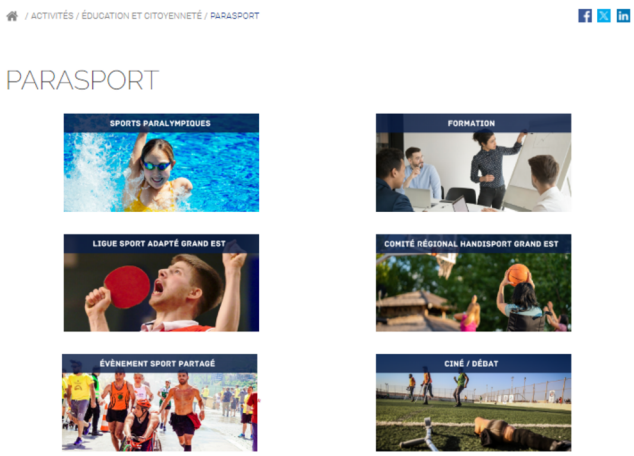
SPORT ET HANDICAP

Mise en en avant de l'offre parasportive du territoire

Le CROS Grand Est a créé une page dédiée aux parasports sur son site internet. Cette page permet de mieux comprendre les principaux acteurs du secteur et son organisation.

Un livret-guide destiné à faciliter l'accueil des personnes en situation de handicap dans les clubs sportifs a été élaboré pour la Conférence Régionale du Sport (CRDS). Ce document a été réalisé avec le soutien du Comité Paralympique et Sportif Français, du Comité Régional Handisport Grand Est et de la Ligue Sport Adapté Grand Est. Il vise à accompagner les clubs et structures sportives dans leur démarche inclusive.

Par ailleurs, une communication autour du Handiguide des Sports a été relancée.







Rencontre en mouvement

« Rencontre en mouvement » est un programme qui permet à des sportifs de haut niveau et à des personnes en situation de handicap de se rencontrer pour créer du lien, permettre de mieux se comprendre et inspirer chacun.

À travers des temps d'échanges, de pratique partagée (si possible), de témoignages et d'ateliers, ce projet vise à décloisonner les univers, valoriser les parcours de chacun et créer des ponts entre performance et inclusion.

Rencontres organisées :

- **IME de Vandœuvre (54)** : Rencontre entre Hugo Beurey, rameur en reconversion dans le cyclisme, et les jeunes de l'IME. Un projet a été réalisé en amont par les enfants pour découvrir le parcours du sportif et sa discipline.
- **Institut des sourds de Jarville (54)** : Lors de la cérémonie d'ouverture des Deaflympics, Hugo Beurey était également présent pour échanger avec les participants à l'événement.
- **IME de Jussy (57)** : Rencontre entre Arman Eloyan, lutteur, et les jeunes de l'IME qui ont pu découvrir la lutte à ses côtés.

FEMMES ET SPORT

Exposition : “L’égalité à travers l’objectif, le sport au féminin”

L'exposition a été présentée en marge d'événements invitant à la réflexion et à l'action pour promouvoir un sport égalitaire, mixte et inclusif. Elle a notamment été installée aux Bains municipaux de Strasbourg lors du Raid urbain « Raid 2 vous », ainsi qu'à l'École européenne et à la maison d'arrêt d'Épinal.



Soirée Parcours & dialogues au féminin : des femmes inspirantes au sein de nos associations sportives

À l'occasion de la Journée internationale du sport féminin, le 24 janvier, nous avons organisé au CREPS de Reims une soirée d'échanges réunissant des femmes qui s'investissent ou souhaitent s'investir dans les associations sportives du Grand Est.

Valérie Hamelin-Boyer, vice-présidente du CROS Grand Est et Sylvie D'Alguerre, élue au Conseil Régional du Grand Est ont introduit la soirée en rappelant que la Loi Sport du 2 mars 2022 instaurant la parité dans les instances dirigeantes des fédérations est entrée en application et sera effective localement en 2028.

La soirée s'est poursuivie par une table ronde avec Anne-Laure Drapeau et Véronique Maggi, deux femmes ayant participé à la 2ème promotion du Club des 300 du CNOSF. Elles sont revenues sur leur parcours, leurs expériences, les difficultés éventuellement rencontrées et les solutions mises en place. Elles ont également partagé leur appréciation du Club des 300 et ce que cette expérience leur a apporté.



Le public a ensuite pu réagir, poser des questions et participer à un temps d'échanges approfondi.

Club des 300

Le CROS Grand Est a répondu début 2025 à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) du CNOSF pour l'essaimage du Club des 300 femmes dirigeantes. Un appel à candidatures a été lancé en milieu d'année auprès des femmes de notre région souhaitant rejoindre ce programme d'accompagnement aux fonctions dirigeantes du milieu sportif.

Le Club des 300 Grand Est a été officiellement lancé le 27 septembre aux Haras de Strasbourg. Cette journée a débuté par une conférence de Pascal Van Hoorne incluant les témoignages de Lydie Chénot, Valérie Heidt, Marie Parageaud et Owusu Tufuor, suivie de l'intervention de Catherine Ladousse, coprésidente de la commission Parité du Haut Conseil à l'Égalité, et des discours de Jean-Marc Haas-Becker, Sylvie d'Alguerre et Tatiana Debien, marraine de nos deux premières promotions.

48 femmes ont débuté leur accompagnement par un atelier de co-développement, suivi de modules en e-learning et classes virtuelles sur « Connaître l'écosystème sportif », « Gestion de projets » et « Communication ».



PODCAST Femmes et Sport

Pour valoriser les progrès de la féminisation du sport et ouvrir la voie à de nouvelles réflexions, nous avons publié de nouveaux épisodes du podcast « Femmes & sport : au-delà des stéréotypes », qui vise à promouvoir et encourager les initiatives favorisant la mixité dans le sport.



SPORT CITOYEN

Dans l'objectif de favoriser un environnement sportif sain, respectueux et exempt de violences, de discriminations et d'incivilités, la campagne « Sport Respect », lancée il y a deux ans, s'est poursuivie. L'affiche a été retravaillée pour répondre aux nouvelles normes du ministère des Sports.

Formation

Plusieurs sessions de la formation « Prévention et lutte contre les violences dans le sport » ont été organisées :

- 11 février à Tomblaine
- 13 février à Strasbourg
- 7 avril à Châlons en Champagne
- 14 octobre à Épinal
- 6 novembre à Reims
- 4 décembre à Mulhouse



PODCAST : Ensemble, prévenons les violences dans le sport et promouvons un environnement respectueux

Ce podcast aborde les problématiques des violences dans le sport. Dans chaque épisode, les multiples facettes de ces violences sont explorées en analysant leurs causes profondes et leurs conséquences dévastatrices. Des initiatives inspirantes et des solutions concrètes pour prévenir, accompagner et agir efficacement contre ces comportements sont également mises en avant.



Borne de prévention

La borne interactive de prévention "Sport Respect" a pour objectif de sensibiliser les acteurs du sport aux violences et discriminations à travers deux quiz proactifs, ludiques et illustrés permettant :

- d'identifier les comportements et postures répréhensibles
- de prendre conscience des conséquences liées aux actes de violences et discriminations pour prévenir toutes situations à risques
- d'aider à la libération de la parole en communiquant sur les possibilités de signalement.

Cet outil numérique au service de la prévention est adapté aux plus jeunes. Les questions sont proposées selon deux catégories d'âge. Il doit être utilisé avec l'appui d'un adulte.

Cette borne est disponible au siège du CROS, à Tomblaine et est mise à disposition gratuitement des ligues et comités adhérants au CROS.

En 2025, la borne a été déployée lors d'un tournoi de tennis, d'un camp olympique, d'un stage organisé par le Comité régional handisport, lors de fêtes des associations de certaines villes et communes labellisées, de la semaine contre les violences et pour l'événement « Les Elles de l'Est ».

Semaine dédiée à la lutte contre les violences et incivilités dans le sport





La semaine du 24 au 28 novembre était dédiée à informer le public, susciter le dialogue et encourager l'engagement pour lutter contre toutes les formes de violences. Les actions menées dans ce cadre ont été réalisées en partenariat avec la Ville de Nancy.

L'exposition « Carton Rouge », réalisée par Catherine Cabrol, a été installée à la Maison des Femmes de Nancy où nous avons organisé plusieurs animations de sensibilisation et temps d'échanges.

Programme de la semaine :

- **Vernissage de l'exposition** en présence de :

=> Nathalie Dormeyer, directrice de la Maison des Femmes

=> Sabrina Benmokhtar, adjointe au maire de Nancy, déléguée à l'égalité, à la lutte contre les discriminations et aux droits humains

=> Evelyne Issele, inspectrice de la Jeunesse et des Sports - coordinatrice régionale de la lutte contre toutes formes de violence et de discriminations à la DRAJES Grand Est

=> Anne Gibello, vice-présidente du CROS Grand Est





- **Table ronde** : « Violences sexuelles dans le sport : dire, agir, reconstruire », animée par Aurélie Sinnes avec Catherine Cabrol, photographe et créatrice de l'exposition « Carton Rouge », et Alain Bouchard, directeur de France Victimes 54. Ont été abordés : la démarche artistique dans la lutte contre les violences, le silence qui entoure ces violences et les obstacles fréquents à la prise de parole dans le sport, ainsi que les dispositifs existants pour accompagner et protéger les victimes dans leur reconstruction.

- **Ciné-débat** : « Julie se tait » au cinéma « Caméo Commanderie » à Nancy. Après la projection, un débat interactif autour de ce long-métrage a été proposé aux spectateurs, avec l'association « Je suis féministe ».

- **Pièce de théâtre** : « Le bruit du silence » au CREPS de Nancy, organisée avec la CRDS. La pièce a été créée par la compagnie des Jolis Mômes et le CDOS 88.

- **Théâtre Forum** : Des lycéens ont participé à une animation théâtre forum avec la compagnie « Crache texte » et le CIDFF, une activité interactive où le public devient acteur. Cette animation a permis d'analyser des situations réelles de violence et de réfléchir.

500 personnes ont participé à ces différents temps de sensibilisation.

Semaine Olympique et Paralympique

Le CROS Grand Est a accompagné plusieurs projets pour la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) à travers du conseil, de l'aide logistique et de la mise en relation.

Il a organisé une initiation au handfauteuil destinée aux enfants du programme Ado Form (qui vise à encourager la pratique régulière du sport et à améliorer la santé des jeunes en surpoids ou en situation d'obésité dans le Grand Est), ainsi qu'à leurs parents et aux professionnels de santé du Centre Spécialisé de l'Obésité, au gymnase Françoise L'Huillier à Vandœuvre-lès-Nancy.

En collaboration avec la Ligue Grand Est de Handball, une vingtaine de participants a eu l'opportunité de découvrir le handfauteuil lors d'un après-midi riche en découvertes et en partage, un véritable moment d'échanges et de convivialité intergénérationnelle.



Cette activité, à la fois inclusive et dynamique, avait pour objectif de sensibiliser les participants à une pratique sportive accessible à tous, tout en mettant en avant des valeurs de partage, de dépassement de soi et d'inclusion.



Le CROS était également présent au Centre Sportif Régional d'Alsace, aux côtés de Mulhouse Alsace Agglomération et du CDOS 68, pour cette SOP sur le thème « Prolonger la magie des Jeux - Cultivons le plaisir du sport », destinée aux élèves de 22 classes de CM1 et CM2 labellisées Génération 2024 de l'agglomération.

- Activités sportives : gymnastique, aviron, rugby, volley, triathlon, lutte, basket fauteuil, tir à l'arc...
- Ateliers pédagogiques : sport adapté, les sportifs d'hier et d'aujourd'hui
- Rencontres avec des sportifs de haut niveau en présentiel ou en visio.

Les élèves ont également découvert l'olympisme et ses valeurs à travers différents jeux, énigmes et épreuves collectives organisés par le CROS.



Journée olympique





À l'occasion de la Journée olympique du 23 juin 2025, **le CROS Grand Est a créé un livret pédagogique inédit destiné à accompagner cette célébration et à transmettre les valeurs olympiques et paralympiques à la jeunesse de notre région.**

Ce livret pédagogique a été conçu pour :

- Offrir aux établissements un outil simple, ludique et pédagogique pour célébrer la Journée olympique
- Diffuser largement les valeurs olympiques et paralympiques auprès des jeunes
- Favoriser la participation de tous, y compris des établissements qui n'ont pas les moyens d'organiser un événement sportif complet
- Développer la culture olympique chez les jeunes à travers des jeux, défis et contenus adaptés

Destiné aux écoles, clubs sportifs, maisons de jeunes et autres structures accueillant des jeunes, ce support pédagogique coloré et inspirant propose :

- Des jeux et défis ludiques sur les thèmes du sport, de l'inclusion, de l'égalité, de l'écologie et de l'engagement
- Lina et Yanis, deux jeunes ambassadeurs qui incarnent l'esprit olympique et accompagnent les participants tout au long du livret
- Un focus sur les lieux emblématiques et initiatives locales du Grand Est

Ce livret est une opportunité pour la jeunesse de bouger, apprendre et découvrir, tout en célébrant les valeurs qui font la force du mouvement olympique et paralympique.

INSERTION PAR LE SPORT

Sport pour les jeunes suivis par la Direction InterRégionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DIRPJJ)

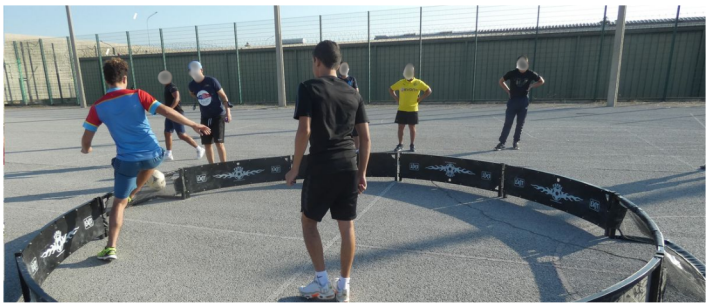
Dans la continuité des actions menées les années précédentes, le CROS Grand Est a poursuivi en 2025 son engagement en faveur de l'insertion et de la citoyenneté des jeunes suivis par la Direction Interrégionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DIRPJJ). À ce titre, une journée sportive et citoyenne a été organisée le 22 octobre 2025 au CREPS de Reims.

Le choix du CREPS de Reims s'inscrit dans une logique stratégique et prospective, ce site devant accueillir en 2026 le Challenge Michelet de la PJJ, événement national majeur qui se déroulera sur une semaine dans la région Grand Est. Cette journée a ainsi permis une première appropriation des lieux par les partenaires et les jeunes, tout en préparant les futures échéances.

Grâce à la mobilisation et à la mise à disposition de cinq comités départementaux sportifs, près de 80 jeunes ont pu participer à cette journée. Ils ont ainsi eu l'opportunité de découvrir et pratiquer plusieurs activités physiques et sportives, encadrées par des intervenants qualifiés, dans un cadre sécurisé, bienveillant et structurant.

Au-delà de la pratique sportive, cette journée visait également à transmettre des valeurs citoyennes fondamentales telles que le respect des règles, l'esprit d'équipe, l'engagement, la solidarité et le dépassement de soi. Le sport a ainsi été utilisé comme un levier éducatif et d'insertion, favorisant la confiance en soi, le vivre-ensemble et l'ouverture à de nouvelles perspectives pour ces jeunes.





Perspectives 2026

Après trois années de collaboration fructueuse entre la DIRPJJ et le CROS Grand Est, le partenariat entre les deux structures sera renforcé et pérennisé par la signature d'une convention triennale (2026-2028). Cette convention, signée symboliquement lors de la journée organisée à Reims à la fin de l'année 2025, marque une nouvelle étape dans la structuration des actions communes.

Les perspectives ouvertes par ce partenariat renforcé sont particulièrement prometteuses. Elles permettront de déployer des actions sportives régulières et adaptées, visant à accompagner les jeunes suivis par les services de la PJJ dans le développement de compétences sociales, citoyennes et personnelles, par le biais de la pratique sportive.

Par ailleurs, le CROS Grand Est accompagnera activement la DIRPJJ lors de la semaine du Challenge Michelet en 2026, apportant son expertise en matière d'organisation sportive, de mobilisation des réseaux fédéraux et de promotion des valeurs de l'Olympisme. Cet engagement confirme la volonté commune des deux entités de faire du sport un outil structurant au service des parcours éducatifs et d'insertion des jeunes.

SPORT CARCÉRAL

Les actions conduites en 2025 s'inscrivent dans une démarche globale et structurée, visant à renforcer la qualité de l'offre sportive en milieu carcéral, à professionnaliser les acteurs impliqués et à déployer des dispositifs répondant aux enjeux spécifiques du public pénitentiaire.

Dans ce cadre, le bilan s'articule autour de quatre axes stratégiques complémentaires :

- **la professionnalisation des moniteurs de sport**, afin de consolider leurs compétences, valoriser leur rôle et garantir un encadrement de qualité
- **la pérennisation et le développement de la pratique sportive**, en favorisant une offre régulière, accessible et adaptée au sein des établissements pénitentiaires
- **le déploiement du sport santé sur prescription médicale**, en tant qu'outil de prévention, de prise en charge et d'amélioration du bien-être physique et psychique des personnes détenues
- **le développement d'actions croisant sport et emploi**, destinées à accompagner les parcours d'insertion et à valoriser les compétences transversales acquises par la pratique sportive.





Professionnalisation des moniteurs de sport pénitentiaires

Un plan de formation triennal (2025-2027) a été conçu et structuré, proposant quatre actions de formation annuelles à destination des moniteurs de sport pénitentiaires :

- le 26 juin : formation « Développement des compétences psychosociales par le sport », réunissant 13 moniteurs
- le 16 octobre : formation « Initiateur niveau 1 – Aviron Indoor », suivie par 8 moniteurs
- le 11 décembre : formation de la Fédération Française de Haltérophilie et Musculation (FFHM), rassemblant 7 moniteurs
- la formation « Méthodologie et conduite de projet », initialement programmée en 2025, a été reportée au 5 mars 2026 afin d'y associer les coordinateurs d'activités.





Pérennisation de la pratique sportive en détention

La pérennisation de la pratique sportive s'est concrétisée par la signature de 9 conventions sportives entre des établissements pénitentiaires et des structures du mouvement sportif.

En 2025, ces partenariats ont permis la réalisation de **530 heures de pratique sportive**, réparties sur sept établissements pénitentiaires du Grand Est.

Fait marquant 2025

Au centre de détention d'Écrouves, trois personnes détenues ayant participé de manière régulière aux séances de badminton ont été libérées au cours de l'année 2025. À l'issue de leur sortie, elles ont exprimé le souhait de poursuivre cette pratique au sein du club partenaire. Elles se sont ainsi intégrées à la vie associative du club, en participant aux entraînements, aux compétitions et aux temps conviviaux. Certaines se sont également engagées comme bénévoles, illustrant une appropriation durable des valeurs sportives et citoyennes transmises durant leur parcours de détention et mettant en avant le levier de réinsertion que représente le sport.



Sport et santé

Le dispositif Prescri'mouv, mis en place depuis 2022 à la maison d'arrêt de Nancy-Maxéville, a poursuivi son déploiement vers d'autres établissements pénitentiaires. En 2025, quatre établissements proposent un dispositif opérationnel, tandis que six autres ont engagé les démarches nécessaires pour une mise en œuvre finale en 2026. Cette dynamique permettra de couvrir environ 50 % des établissements pénitentiaires du Grand Est.

Au cours de l'année 2025, 220 personnes détenues ont bénéficié du dispositif, donnant lieu à la réalisation de 188 bilans Prescri'mouv, toutes catégories confondues. Par ailleurs, quinze séances hebdomadaires de sport santé adapté sont actuellement proposées au sein des établissements engagés, assurées soit par des moniteurs de sport formés, soit par des intervenants extérieurs spécialisés en activité physique adaptée.

Sport et emploi

À la suite de l'organisation du premier événement « Du Stade vers l'Emploi » en milieu carcéral en France, la démarche a été reconduite en 2025 sous un format extérieur, associant des personnes placées sous-main de justice du milieu ouvert et des personnes détenues bénéficiant d'une permission de sortie.

Le 3 décembre 2025, au Stade de l'Europe de Colmar, une trentaine de participants ont rencontré six entreprises, selon le format conventionnel de l'événement piloté par France Travail, en partenariat avec la Ligue d'Athlétisme du Grand Est. Les résultats en matière d'employabilité seront analysés ultérieurement à partir des données transmises par France Travail.







SPORT & PROFESSIONNALISATION

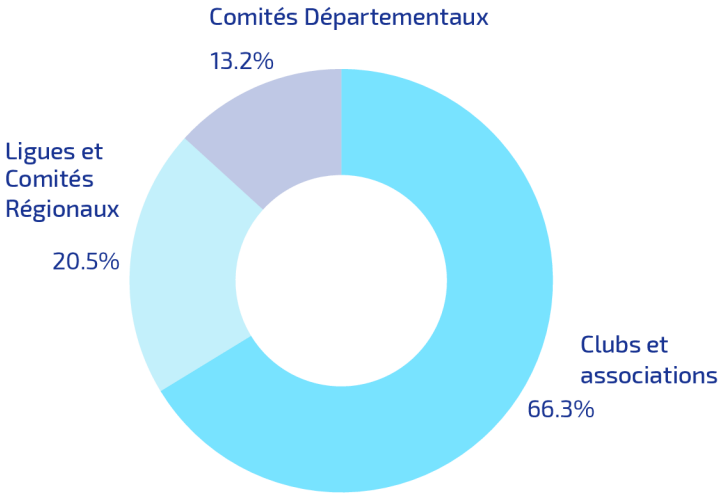
Service "Gestion de la Paie" et accompagnement en droit social

Salariées concernées

- Lydie BERTRAND
- Pauline MARQUES PACHECO
- Céline POIRIER
- Nathalie RUIZ

Le profil des 249 structures adhérentes

51 Ligues et comités régionaux (20.48 %)
33 Comités départementaux (13.25 %)
165 Clubs et associations (66,27 %)



Tarifs des prestations

Cotisation annuelle

- De 1 à 3 salariés ETP : 100,00€
- De 4 à 6 salariés ETP : 200,00€
- De 7 à 10 salariés ETP : 250,00€
- Au-delà de 10 salariés ETP : 300,00€

Bulletins de salaire

- Par fiche de salaire et par mois : 8,50€*
- Duplicata ou modification de fiche de salaire du fait de l'Association : 10,00€

*À compter du 1er janvier 2026, la facturation des bulletins de salaire fera l'objet d'une augmentation tarifaire.

Documents de fin de contrats

- Fourniture des documents : 20,00€

Augmentation des prestations

Nombre de bulletins de salaire

- 2024 : 8944
- 2025 : 9264

+3.6%

Nombre de salariés gérés

- 2024 : 1362
- 2025 : 1441

+ 5.8%

Masse salariale gérée
(en millions d'euros)

- 2024 : 14.3
- 2025 : 15.3

+ 6.7%

Nombre de demandes juridiques traitées

- 70 demandes traitées
- 47 rédactions d'avenants ou de contrats de travail

Développement et sécurisation du service de gestion de la paie

L'année a été marquée par la poursuite du développement d'un service complet, sécurisé et adapté à la gestion de la paie des associations.

Un effort particulier a été consacré à la consolidation et à l'optimisation du dispositif de gestion de paie pour les associations de plus de 11 salariés, désormais déployé dans Quadra paie, avec l'intégration réussie de 3 structures de cette taille.

L'objectif demeure d'accroître le nombre de structures accompagnées via ce dispositif de gestion de paie.

Par ailleurs, la mise en conformité RGPD des coffres-forts numériques a été engagée avec l'identification du partenaire O'Bulletin.

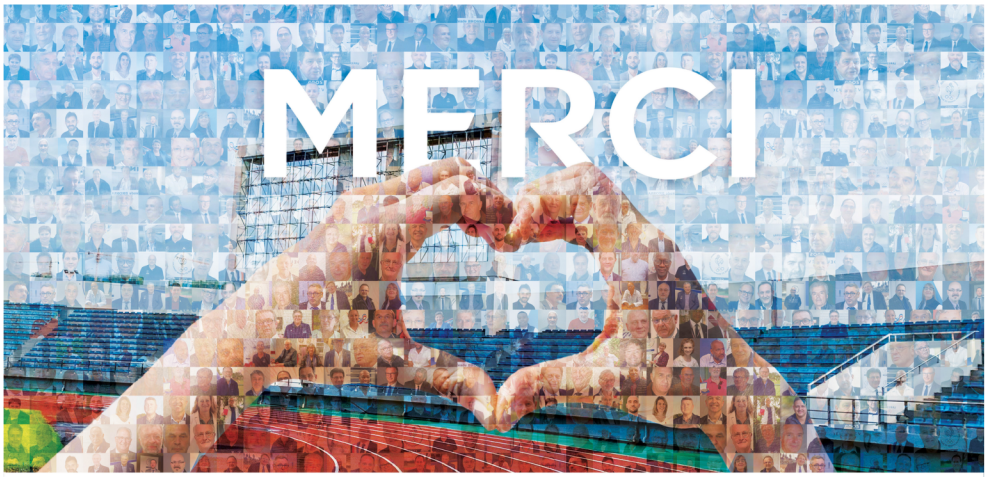
Toutefois, cette mise en œuvre a été reprogrammée par rapport à l'échéance initiale de janvier 2026, avec un déploiement désormais prévu au 2e trimestre 2026.

Ouverture du service à l'accompagnement des structures et à l'engagement bénévole

En 2025, le service a amorcé une nouvelle dynamique en élargissant son périmètre d'intervention à l'accompagnement des structures sur les questions relatives à l'engagement bénévole.

Cette évolution marque une volonté d'impulser, à terme, des missions de conseil et d'expertise auprès des ligues, afin de susciter et valoriser l'engagement bénévole tout en favorisant la mutualisation des ressources disponibles.

Cette orientation stratégique sera engagée progressivement en 2026, avec l'ambition de structurer et déployer un accompagnement adapté aux besoins des ligues et d'en amplifier l'impact au sein du réseau.



AU NOM DE TOUT LE MOUVEMENT SPORTIF, MERCI AUX 3,5 MILLIONS DE BÉNÉVOLES QUI ŒUVRENT AU QUOTIDIEN POUR LE SPORT !

Le bilan 2025 de notre organisme de formation

En 2025, CROS Formations Grand Est a poursuivi le développement de son offre de formation à destination des professionnels du sport et des acteurs du Mouvement Sportif.

Nos formations, ancrées dans les réalités du terrain, sont régulièrement actualisées grâce aux retours des apprenants et aux évolutions des besoins identifiés.

Près d'un tiers des participants ont bénéficié cette année d'un tarif préférentiel, réservé aux structures affiliées au Mouvement Sportif, illustrant notre volonté d'accessibilité et de soutien au réseau associatif.

Nous avons également formé et sensibilisé plus de 80 stagiaires en cursus BPJEPS aux enjeux du sport-santé, leur permettant d'acquérir des compétences concrètes et transférables dans leurs futurs parcours professionnels.

En partenariat avec la DRAJES, des actions de formation ont été menées en fin d'année autour de la prévention des violences dans le sport. Ces temps forts, chargés d'émotion, ont permis de porter un message essentiel dans un climat bienveillant.

Tout au long de l'année, nous avons continué à garantir un suivi rigoureux de nos actions dans le respect des exigences de la certification QUALIOPI. Cette démarche qualité est un levier indispensable pour assurer à nos apprenants l'accès aux dispositifs de financement, et témoigne de notre engagement en faveur d'une formation professionnelle exigeante, éthique et impactante.

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Quelques chiffres...



9,3/10
appréciation globale des stagiaires

193
apprenants



3 666
heures réalisées



16
sessions de formations réalisées



35%
apprenants font partie du mouvement sportif

POLITIQUES PUBLIQUES

LABEL COMMUNES ET VILLES SPORTIVES GRAND EST

En 2025, le lancement de la campagne de labellisation 2026-2030 a été volontairement décalé afin de laisser se tenir les élections du CROS au mois de mars. La campagne a ainsi démarré à partir du mois d'avril, plus tardivement que les années précédentes.

Au total, **39 dossiers ont été réceptionnés**. À l'issue de leur analyse, 2 dossiers ont été déclarés non éligibles en raison de leur caractère incomplet. 12 dossiers se trouvaient en situation de ballotage, et les visites de la commission de labellisation au sein des communes concernées ont permis de lever les zones d'ombre subsistantes, aboutissant à l'obtention du label pour l'ensemble de ces collectivités.

Pour ce nouveau mandat, le CROS a proposé aux CDOS de renouveler leur engagement dans une convention partenariale. Six CDOS ont répondu favorablement (les Ardennes, l'Aube, le Bas-Rhin, la Haute-Marne, le Haut-Rhin et les Vosges) tandis que deux ont décliné (Moselle et Meurthe-et-Moselle) et deux n'ont pas donné suite (Marne et Meuse). Les CDOS signataires ont été pleinement associés aux réunions, aux visites de terrain et aux cérémonies de remise des labels. Conformément aux dispositions de la convention, le CROS s'est substitué aux CDOS dans les départements où ceux-ci n'ont pas souhaité s'engager.

La commission de labellisation du CROS s'est réunie à trois reprises au cours de l'année, en avril, en septembre et en novembre.

La cérémonie de remise des labels s'est tenue le vendredi 28 novembre, marquant une première puisqu'elle était organisée en semaine. **Elle a rencontré un franc succès en réunissant plus de 100 participants**. Dans la continuité de cet événement, les cérémonies de pose des panneaux officiels dans les communes se sont enchaînées.

Enfin, dans le prolongement de notre volonté d'accompagner les communes au-delà de l'obtention du label, l'ensemble des nouvelles communes labellisées a été intégré à la **communauté SLACK du CROS**. Cet outil de communication collaboratif leur permet d'échanger entre elles, de partager leurs expériences et de recevoir les informations transmises par le CROS.











Montbronn

Le village labellisé « commune sportive » du Grand Est jusqu'en 2030 minimum

Jusqu'en 2030 au moins, le village de Montbronn détient le label « commune sportive Grand Est ». Une reconnaissance qui valorise les efforts déployés dans la région et qui récompense tant la qualité des installations que le développement de la vie associative.

Avec ses 1 500 habitants, Montbronn a trouvé bon, grâce à sa taille extrêmement flattée, de se mettre en quête d'associations sportives.

C'est un nouveau panneau qui a fait son apparition depuis peu à l'entrée du village dont dispose Montbronn. Pour l'heure, une seule d'entre elles, à savoir celle située à l'entrée, a pris sa place de cette plaque. En effet, notre sur-lond jaune, elle indique que la commune de 1 500 âmes est désormais classée comme « commune sportive Grand Est ».

Un label qui est décerné pour une durée de quatre ans - dans le cas présent, il s'agit de la période 2026-2030, expliquer Michel Lequeux, vice-président délégué aux sports du Comité régional olympique et sportif (Cros) Grand Est. Nous comptons 551 communes labellisées dans la région ». Au Pays de Bitche et même dans toute la circonscription, Montbronn est la première commune à obtenir cette label.

Un dossier et une visite

Les attributions se réussissent pas sans un dossier à remplir. Ce dernier - sont conduits tous les deux ans par le Cros. « On envoie un courriel à toutes les communes qui pourraient être intéressées. Et ce sont celles-qui ont entre 1000 et 20 000 habitants. La labellisation ne s'obtient que sur candidature, donc, si une commune le, créée dans une friche de sa permanché. - Je n'avais vu ça, c'est une super idée ! »

vent se présenter, elle doit nous transmettre un dossier, qui est ensuite étudié par le groupe de travail composé d'élus », résume Michel Lequeux.

Chaque dossier est ensuite étudié, avant qu'une visite ne soit organisée, afin de s'assurer que les critères soient bien présents sur le terrain. Pour les communes qui ont obtenu cinquante points ou plus après étude du dossier, elle ne joue en rien, elles sont d'office labellisées. Pour la revanche, pour celles qui n'ont pas atteint ce palier, la visite peut permettre d'augmenter certaines notes et d'arriver aux fameux cinquante points.

Dans le cas de Montbronn, Michel Lequeux dit avoir remarqué été « impressionné » par la salle de sport commune

« On héberge une vingtaine d'associations sur la commune, dont trois quarts sont sportives »

Sandra Fabing, adjointe au maire de Montbronn

L'importance des associations

L'autre élément qui a pesé en la faveur du village, c'est la prégnance de sa vie associative.

« On héberge une vingtaine d'associations sur la commune, dont trois quarts sont sportives », souligne Sandra Fabing, adjointe au maire de Montbronn. « On donne beaucoup d'importance à cet aspect, reprend Michel Lequeux. Les belles installations ne servent à rien s'il n'y a personne pour les faire vivre. »

Pour ce label spécifique, la municipalité espère entretenir son dynamisme associatif. « Cette reconnaissance du Cros pourra nous permettre de décrocher des partenariats avec d'autres collectivités, indique Sandra Fabing. Et, derrière, porter de nouveaux projets. »

♦ Florian Chambon

LES SPORTS DE NATURE ET LES PRATIQUES ÉCORESPONSABLES DANS LE SPORT

Assises des Sports de Nature

Nous avons impulsé une belle dynamique collective dès ce début d'année 2025 avec l'organisation **la 3e édition des Assises des Sports de Nature le 6 mars 2025**. Mouvement sportif, collectivités, Etat, Parcs Naturels Régionaux, structures engagées pour le développement durable, structures touristiques, ce sont plus de **80 passionnés** qui se sont réunis lors de cette journée pour échanger autour des enjeux d'écoresponsabilité et d'attractivité des sports de nature.

La réussite de cet événement nous a permis de **proposer et de dynamiser un groupe de travail avec l'ensemble des ligues régionales des sports de nature**. Cet espace de partage nous permet de valoriser les bonnes pratiques, recenser les besoins et transmettre diverses informations afin de coconstruire la feuille de route des sports de nature du Grand Est.







Promotion du label du CNOSF

Dans le cadre de nos actions de sensibilisation aux pratiques écoresponsables dans le sport, nous avons poursuivi nos actions de **promotion du label du CNOSF « Développement Durable, le sport s'engage » auprès des Ligues et Comités Sportifs**, afin de les encourager à valoriser les initiatives écoresponsables et durables mises en place tout au long de l'année lors de leurs évènements régionaux.

Nous sommes également intervenus auprès de jeunes stagiaires BPJEPS Basket-Ball pour les sensibiliser aux actions écoresponsables dans leurs pratiques, et auprès des acteurs sportifs ardennais lors du Village des Sports Ardennais, en collaboration avec le CDOS des Ardennes.

Programme MOB'SPORT

Nous nous sommes engagés dans le programme Mob'Sport, dont l'ambition est d'**impulser et accélérer un changement de comportement en incitant à une mobilité plus durable lors des entrainements et des compétitions**. Pour cela, **nous avons accompagné 10 Ligues Régionales** dans la mise en place de leurs diagnostics de mobilités et de la diffusion de questionnaires auprès de leurs licenciés.

En tant que tête de réseau du mouvement sportif du Grand Est, **nous avons souhaité engager le CROS Grand Est dans une véritable démarche d'amélioration continue en adoptant une stratégie RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations)**. Notre ambition se traduit par une volonté d'amplifier nos engagements sociétaux et environnementaux et de capitaliser sur cette expérience pour toujours mieux guider nos adhérents dans leurs pratiques.





Représentation, expertise et partenariats au service des sports de nature

Tout au long de l'année, nous avons représenté les sports de nature et valorisé leurs pratiques lors de différents temps de concertation avec **Voies Navigables de France, le Collectif Touristique du Massif des Vosges, le projet Life biodiv'Est, le comité Forêts d'Exception, et la mise en place de zones de quiétude en Grand Est.**

Nous avons également apporté notre expertise dans deux projets européens : le projet MONA aux côtés du PNR de la Montagne de Reims pour accompagner la mise en place de nudges et d'actions pour réduire l'impact des visiteurs sur les milieux naturels, et le projet Tourisme et Handicap dans le cadre de travaux de recherches d'information pour la mise en place d'un E-learning destiné à sensibiliser les acteurs du tourisme dans l'accueil et l'accessibilité des personnes en situation de handicap dans les activités de plein air.

Nous avons également renforcé nos connaissances, nos compétences, et notre réseau en participant à plusieurs formations : aspects juridiques des sports de nature, animation de la fresque du sport responsable, tourisme sans barrière.

Dans le cadre de notre partenariat historique avec le Commissariat à l'Aménagement du Massif des Vosges, **nous avons accompagné le déploiement des Pôles d'Activités de Pleine Nature (PAPN) aux côtés du Commissariat avec la mise en place d'une journée du réseau des PAPN**. Cette dernière a permis d'impulser une réelle dynamique entre les territoires lauréats, recenser leurs besoins et leurs attentes, et ainsi commencer à construire un véritable réseau des Pôles d'Activités de Pleine Nature du Massif des Vosges.

Sensibilisation, prévention et transition écologique : des actions au cœur de notre territoire



Dans le cadre du projet emblématique Nouvelle Aisance Aquatique en Grand Est (NAAGE) de la Conférence Régionale du Sport Grand Est, **nous avons mené et renforcé nos actions de sensibilisation à la préservation de l'eau et à la prévention des noyades pour cette seconde année sur 7 lacs du Grand Est.** Nous avons poursuivi notre partenariat avec l'association Water Family, association d'éducation à l'écologie et à la préservation de l'eau, pour déployer le carnet pédagogique « Explore l'eau » et proposer des jeux intéractifs.



Nous avons renforcé nos messages de prévention en formalisant **deux nouveaux partenariats** : l'un avec l'ARS Grand Est pour sensibiliser les publics aux cyanobactéries, l'autre avec **Maïf et prévention Maïf** pour sensibiliser et encourager les enfants à devenir acteurs de leur sécurité aquatique.

Dans la poursuite de nos travaux avec la Conférence Régionale du Sport Grand Est, nous avons mené durant la période estivale **une enquête auprès du mouvement sportif régional afin d'identifier les connaissances et les besoins des acteurs sur le changement climatique dans le sport.** Cette étude a permis de concevoir le nouveau projet emblématique « sport et transition écologique : agir ensemble pour demain » qui sera mis en œuvre dès 2026.

SPORT TRANSFRONTALIER

Une présence institutionnelle au service du mouvement sportif régional

En 2025, le CROS Grand Est a consolidé son positionnement stratégique en matière de coopération transfrontalière, affirmant sa volonté d'être un acteur déterminant des politiques publiques sportives à l'échelle européenne.

Conscient de la position géographique unique du Grand Est, seule région française frontalière avec quatre pays (Allemagne, Belgique, Luxembourg et Suisse), **le CROS a renforcé son engagement au sein des instances décisionnelles transfrontalières.** Membre actif des groupes de travail « Sport » de la Conférence du Rhin Supérieur et de la Grande Région, **le CROS assure une veille stratégique sur les opportunités de coopération, les dispositifs de financements européens et les évolutions réglementaires susceptibles d'impacter le développement sportif régional.**

Cette représentation institutionnelle permet au CROS d'impulser une dynamique transfrontalière vertueuse, d'encourager l'émergence de projets et manifestations sportives d'envergure internationale, et de créer des passerelles opérationnelles entre les institutions transfrontalières et le mouvement sportif du Grand Est.

Au-delà de la représentation, cette stratégie vise à accompagner efficacement les clubs, ligues et comités dans leurs ambitions internationales et à contribuer au rayonnement du sport régional au-delà de nos frontières, participant ainsi à l'attractivité européenne de notre territoire.





Veille sur les financements transfrontaliers

Nous faisons une veille sur les financements transfrontaliers et assistons aux sessions d'informations sur les divers dispositifs. En octobre 2025, nous avons notamment participé au séminaire organisé par le CNOSF et l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ), ainsi qu'aux présentations lors de la rencontre partenariale du Schéma Alsacien de Coopération Transfrontalière (SACT) de la Collectivité européenne d'Alsace en décembre.

Accompagnement du mouvement sportif et création de relations transfrontalières

Nous faisons une veille sur les financements transfrontaliers et assistons aux sessions d'informations sur les divers dispositifs. En octobre 2025, nous avons notamment participé au séminaire organisé par le CNOSF et l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ), ainsi qu'aux présentations lors de la rencontre partenariale du Schéma Alsacien de Coopération Transfrontalière (SACT) de la Collectivité européenne d'Alsace en décembre.



ANNEXES DOCUMENTS FINANCIERS

Bilan Actif

	Règlement ANC 2022-06	31/ 12/ 2025 Brut	31/ 12/ 2025 Amort. et Dépréc.	31/ 12/ 2025 Net	31/ 12/ 2024 Net
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	1 615	1 615		
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	34 150		34 150	34 150
	Constructions	223 585	119 955	103 630	97 613
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	9 098	3 987	5 111	6 579
	Autres immobilisations corporelles	93 453	84 304	9 149	14 484
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Par t ic ipat ions	15		15	15
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	361 916	209 861	152 055	152 841
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	535		535	535
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	65 107	9 624	55 482	73 399
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	352 085		352 085	42 437
	Charges constatées d'avance	7 626		7 626	7 780
	Valeurs mobilières de placement	500 000		500 000	200 000
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	773 710		773 710	690 733
	TOTAL (III)	1 699 062	9 624	1 689 438	1 014 884
COMPTES DE RÉGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL ACTIF (I à VII)	2 060 979	219 485	1 841 493	1 167 725

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an
(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/ 12/ 2025	31/ 12/ 2024
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	711 555	711 555
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	91 664	67 434
	Excédent ou déficit de l'exercice	(56 206)	24 230
	Total des fonds propres (situation nette)	747 013	803 219
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	912	1 228
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	912	1 228
	Total des fonds propres	747 925	804 447
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	107 000	8 000
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	107 000	8 000
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	27 601	22 715
	Total des provisions	27 601	22 715
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	106 301	112 497
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	175 205	111 624
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	103 851	89 567
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	886	2 374
	Produits constatés d'avance (1)	572 725	16 500
	Total des dettes	958 967	332 562
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	1 841 493	1 167 725
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(56 206,39)	24 229,62
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	858 943	226 379
(2)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

		31/ 12/ 2025	31/ 12/ 2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	56 011	56 185
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	2 080	
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	201 669	201 053
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	2 514 828	2 097 893
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		2 000
	Mécénats	1 056	1 412
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	6 100	7 058
	Utilisations des fonds dédiés	8 000	65 888
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	176	54
	Total des produits d'exploitation	2 789 920	2 431 543
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	1 859 872	1 546 736
	Aides financières		3 200
	Impôts, taxes et versements assimilés	46 588	43 134
	Salaires	598 857	598 321
	Cotisations sociales	202 343	186 931
	Dotation aux amortissements et dépréciations	23 485	17 153
	Dotation aux provisions	4 886	2 414
	Reports en fonds dédiés	107 000	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	7 390	11 690
	Total des charges d'exploitation	2 850 421	2 409 580
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(60 500)	21 963

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/ 12/ 2025	31/ 12/ 2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(60 500)	21 963
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	9 345	4 663
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Total des produits financiers	9 345	4 663
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	4 100	1 998
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	4 100	1 998
	RESULTAT FINANCIER	5 245	2 665
	RESULTAT COURANT avant impôts	(55 255)	24 628
	Produits exceptionnels		430
	Charges exceptionnelles		717
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		(287)
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	951	111
	TOTAL DES PRODUITS	2 799 265	2 436 635
	TOTAL DES CHARGES	2 855 472	2 412 406
	EXCEDENT ou DEFICIT	(56 206)	24 230

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Dons en nature	12 393	
	Prestations en nature	38 967	27 178
	Bénévolat	12 393	
	TOTAL	63 752	27 178
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens	38 967	27 178
	Prestations		
	Personnel bénévole	12 393	
	TOTAL	51 359	27 178

CROS GRAND EST

Budget prévisionnel 2026

CHARGES		2026 PREVISIONNEL
6041	Achats de prestations	1 400 000,00 €
60411	Achat de prestations autres	165 000,00 €
6042	Achat Matériel de communication	3 500,00 €
6043	Achat Logiciel	10 100,00 €
6051	Achat Matériels pédagogiques	3 500,00 €
60611	Electricité, Essence, Gaz	3 000,00 €
6063	Fourniture entretien et petit équipement	3 500,00 €
6064	Fournitures administratives	1 500,00 €
60643	Fournitures informatiques	1 300,00 €
60	**TOTAL**	**1 591 400,00 €**
611	Mise à disposition	- €
6122	Crédit bail photocopieur	17 500,00 €
6132	Locations immobilières	3 500,00 €
6135	Locations diverses	1 500,00 €
61401	Charges locatives et copro	20 000,00 €
6141	Maintenance	15 000,00 €
615	Entretien et réparation	3 000,00 €
6155	Maintenance photocopieur	7 800,00 €
616	Primes d'Assurance	3 500,00 €
6182	Abonnements/Cotisations	1 700,00 €
6185	Séminaire	2 500,00 €
61	**TOTAL**	**76 000,00 €**
622601	Honoraires comptable	11 500,00 €
62261	Honoraires CAC	6 000,00 €
62261	Honoraires divers	1 500,00 €
6231	Promotion / communication	20 000,00 €
6251	Frais de déplacements bénévoles et élus	35 000,00 €
62511	Frais de déplacements salariés	22 000,00 €
625112	Frais de déplacements sur action	32 000,00 €
62512	Frais de missions salariés	6 000,00 €
6252	Frais de missions bénévoles	5 000,00 €
6257	Frais de missions sur action	15 000,00 €
626	Frais postaux	3 000,00 €
62614	Téléphone fixe et portable	7 000,00 €
627	Services bancaires et assimilés	800,00 €
628	Cotisation	3 000,00 €
62	**TOTAL**	**167 800,00 €**
6311	Taxes sur les salaires	35 000,00 €
6313	Participation formation professionnelle AFDAS	8 200,00 €
63512	Taxes foncières	2 700,00 €
632513	Taxes d'habitation	3 000,00 €
63	**TOTAL**	**48 900,00 €**
641	Rémunérations du personnel	639 500,00 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	155 800,00 €
6452	Cotisations prévoyance	5 250,00 €
64521	Cotisations mutuelle	6 600,00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraites	35 300,00 €
6475	Médecine du travail et pharmacie	2 000,00 €
64	**TOTAL**	**844 450,00 €**
658	Charges gestion courante	50,00 €
68112	Dot Amort Immo Corporel	15 000,00 €
6815	Dot aux provisions pour risques et charges	6 500,00 €
6951	Impôt	500,00 €
Total Classe 6		**2 750 600,00 €**

PRODUITS		2026 PREVISIONNEL
705	Prestation gestion de paie	105 000,00 €
706	Prestation de service	25 000,00 €
706031	Prestation de formation	60 000,00 €
70	**TOTAL**	**190 000,00 €**
741	ANS	145 000,00 €
74101	Subvention d'exploitation	34 500,00 €
74111	ANS CRDS	47 000,00 €
74112	CPOF NAAGE	52 500,00 €
74113	CPOF Transition écologique	35 000,00 €
7411	Région Grand Est	187 000,00 €
741131	FNADT - FEDER	11 000,00 €
741140	DISP	95 000,00 €
741141	PJJ	19 000,00 €
7412	CNOSF Pass Sport	2 000,00 €
74252	RLAM	40 000,00 €
74253	ARS coordination	220 000,00 €
74254	ARS achat de prestation Prescri Mouv	1 400 000,00 €
74255	ARS DAAPS Grand Est	111 000,00 €
74256	ARS / DRAJES MSS	70 000,00 €
7426	CPAM	15 000,00 €
74	**TOTAL**	**2 484 000,00 €**
754	Partenaires Mécènes Abandon de frais	
7541	Partenariat	8 000,00 €
7561	Cotisations	35 000,00 €
75	**TOTAL**	**43 000,00 €**
762	Intérêt sur le livret	10 000,00 €
7894	Reprise sur fonds dédiés	
	Auto financement par imputation de réserve (JRJ)	23 600,00 €
Total Classe 7		**2 750 600,00 €**

COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

CROS GRAND EST

Maison Régionale des Sports
CROS Grand Est
13 rue Jean Moulin- CS 70001
54510 Tomblaine

03 57 75 90 84
grandest@franceolympique.com